



# Bouteflika appelle à la continuité

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Vot re q u o t i d i e n n a t i o n a l

Quatorzième année - N° 4714 - Lundi 25 février 2019 - Prix : 10 DA

Place Audin

## Echec du rassemblement de Mouwatana

Page 2

Achèvement de la 24<sup>e</sup> opération de relogement

# Plus de 1 200 familles relogées

Page 3

## Le péché de prudence de Amar Ghoul

Par Mohamed Habili

**A**mar Ghoul, président d'un parti pourtant membre de l'alliance présidentielle, à ce titre partisan d'un 5<sup>e</sup> mandat pour Abdelaziz Bouteflika, a fait samedi, donc quelques heures seulement après la manifestation de vendredi, comme si pour lui il n'y avait rien de plus pressé, une déclaration à la presse qui à la réflexion se signale plus par ses non-dits que par ce qu'elle comportait de positif. Non seulement il y est fait l'impasse sur la candidature de Bouteflika, mais pendant les vingt minutes où, dit-on, il aurait parlé, il a réussi l'exploit de ne pas nommer ce dernier une seule fois. Par contre, il a fait l'éloge des manifestations tant pour leur civisme que pour la justesse de leurs revendications. Et de rappeler au passage que ce qu'il y a de bon dans le programme du candidat Bouteflika, c'est le projet de conférence nationale, dont son parti, Taj, a été partisan avant tout le monde, et auquel bien sûr il tient plus que jamais. Une conférence nationale ainsi détachée de la réélection de Bouteflika, de la personne même de Bouteflika, n'est-ce pas quelque chose qui pourrait parfaitement se faire sans lui ? En fait, Amar Ghoul n'a même pas cru bon d'observer le quart d'heure de décence avant de s'orienter résolument vers la passerelle de sortie. Sans même qu'il pousse plus loin dans cette direction, il a déjà un pied hors du navire présidentiel. Mais, comme il est un homme prudent, il a gardé un autre à l'intérieur, des fois qu'il s'avère qu'il avait cédé trop vite à la panique devant la masse des manifestants de vendredi.

Suite en page 3

Trois projets devant l'APN

# La loi sur la prévention et la lutte contre la corruption adoptée



Ph.D. R.

Lors d'une séance plénière présidée par Mouad Bouchareb, l'Assemblée populaire nationale a adopté trois projets de loi portant sur la prévention et la lutte contre la corruption, les activités spatiales et enfin celui définissant les règles générales relatives à l'aviation civile. Lire page 2

Tizi Ouzou paralysée par la grève des transporteurs

## Ils exigent l'annulation de la loi sur le brevet professionnel

Page 24

Sidi Bel-Abbès

## Ouverture du Festival national de danse moderne

Page 13

Trois projets devant l'APN

# La loi sur la prévention et la lutte contre la corruption adoptée

■ Lors d'une séance plénière présidée par Mouad Bouchareb, l'Assemblée populaire nationale a adopté trois projets de loi portant sur la prévention et la lutte contre la corruption, les activités spatiales et enfin celui définissant les règles générales relatives à l'aviation civile.

Par Thinhinene Khouchi

En présence du ministre de la Justice, Tayeb Louh, et du ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, trois projets de loi ont été adoptés hier par l'Assemblée populaire nationale, lors d'une séance plénière présidée par le président de l'Assemblée Mouad Bouchareb. En premier lieu, l'APN a procédé à l'adoption du projet de loi sur la prévention de la corruption. Ce projet de loi prévoit plusieurs nouvelles dispositions, dont la création d'un pôle pénal financier à compétence nationale auprès de la Cour d'Alger, chargé de la recherche, de l'enquête, du suivi et de l'investigation sur les crimes financiers complexes, les crimes liés à la corruption, à la fraude et à l'évasion fiscale, au financement des associations et les crimes liés au change et aux établissements financiers et bancaires, outre la création d'une Agence nationale de gestion des avoirs issus des biens saisis, gelés ou confisqués dans le cadre de la lutte contre la corruption. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux a indiqué que «la création de ce pôle était nécessaire au vu de sa composante de police judiciaire des corps de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, outre la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSJ)». Le ministre a affirmé que «ce projet de loi sur la prévention et la lutte contre la corruption que l'APN vient d'adopter va renforcer la justice nationale». Le projet de loi contient également de nouvelles dispositions relatives à la protection du lanceur d'alerte contre toute mesure à même de nuire à sa fonction ou à sa situation professionnelle, outre la possibilité pour ce dernier de recourir à un juge des référés pour l'arrêt des procédures engagées à son encontre, nonobstant son droit à l'indemnisation. De même qu'il est question de renforcer les mesures de protection des témoins, victimes et experts, prévues par le code de procédure pénale, conformément à l'ar-

ticle 33 de la Convention des Nations unies contre la corruption, faisant obligation aux Etats d'assurer la protection aux lanceurs d'alerte. En outre, le projet de loi relatif aux activités spatiales a également été adopté. Cette loi institue le «monopole exclusif» de l'Etat sur ces activités et prend en charge les aspects liés à la responsabilité de l'Etat en cas de dommage, tout en définissant les mesures à prendre en cas de retombée d'objets spatiaux sur le territoire national. Ce texte consacre également l'obligation de tenue d'un registre national d'immatriculation des objets spatiaux lancés dans l'espace extra-atmosphérique et couvre les aspects liés à la prévention des risques spatiaux et à l'intervention en cas de survenance d'un sinistre.

Ces aspects, qui n'étaient pas prévus dans la législation nationale, compléteront ainsi les dispositions de la loi 04-20 du 25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable.

Le texte, structuré en cinq chapitres et 24 articles, définit les dispositions générales et les définitions relatives aux activités spatiales, de même que le fondement législatif national à l'immatriculation obligatoire des objets spatiaux lancés et l'ensemble des procédures et mécanismes de prévention des risques spatiaux et de gestion des catastrophes. L'article 2 de cette loi énonce, en outre, que l'activité spatiale est exercée



PHD.R.

dans le respect des principes de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique au service du développement durable et du bien-être de la communauté, de sécurité des personnes et des biens, de protection de la santé publique et de l'environnement pour un développement socio-économique national durable et du respect des engagements internationaux de l'Algérie.

Le texte précise que les activités spatiales sont les activités d'étude et de conception, de fabrication et de développement, de lancement, de vol ou de guidage, de maîtrise et de retour d'objets spatiaux. La loi précise aussi que les pays précurseurs

dans le domaine spatial ont institué des Agences spatiales et un cadre juridique régissant leurs activités «afin de pallier le vide juridique existant», ajoutant que dans cet objectif, l'Algérie s'est dotée en 2002 de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), établissement national à caractère spécifique, chargé de la conception et de la mise en œuvre de la politique nationale pour la promotion et le développement de l'activité spatiale nationale.

Enfin, le projet de loi définissant les règles générales relatives à l'aviation civile a été adopté par l'APN. Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane,

avait affirmé que ce projet de loi relatif à l'aviation civile, modifié et complété, devrait remédier aux carences enregistrées en matière de prise en charge des voyageurs en préservant leurs droits et traitant les différents problèmes liés aux prestations.

«Cette loi permettra de remédier aux carences et aux problèmes concernant la prise en charge des voyageurs au niveau des aéroports, les retards de vols et le retrait de billets et ce, à travers l'élaboration d'articles juridiques consacrant le contrôle de la mise en œuvre des dispositions relatives aux droits des voyageurs», a expliqué le ministre.

## Place Audin

### Echec du rassemblement de Mouwatana

Le rassemblement pacifique auquel avait appelé, hier, le mouvement Mouwatana à Alger, qui a essayé de récupérer, mais en vain, le succès des manifestations du 22 février à travers tout le territoire national, a réuni quelques centaines de personnes à la Place Audin en milieu de journée. L'action a été empêchée par les services de

sécurité. Les membres du mouvement, notamment Soufiane Djilali et Zoubida Assoul, ont eu fort à faire avec les forces de l'ordre dépêchées en grand nombre. Encerclés, les manifestants ont improvisé une marche sur la rue Didouche Mourad, où un groupe de plusieurs centaines d'opposants continuaient de manifester malgré les inter-

ventions des policiers. Quelques slogans fusaiement, tels «Djazair hora démocratie» ou «pouvoir assassin», ce qui a «énervé» quelque peu les policiers qui ont malmené leurs auteurs. Les forces de l'ordre, très fortement présentes, ont procédé à des interpellations qui ont conduit à l'arrestation de plusieurs personnes. Le mot d'ordre du

Mouvement était «de continuer le combat pour gagner définitivement sa dignité», selon le communiqué de Soufiane Djilali. Pour rappel, les citoyens sont sortis vendredi dans les rues dans quasiment toutes les villes, les marches furent partout imposantes mais surtout pacifiques.

Meriem B.

## Béjaïa

### Rassemblement devant la maison de la culture

La mobilisation semble partie pour durer à Béjaïa. Après les nombreuses marches qui ont marqué ces derniers jours les quatre coins de la wilaya de Béjaïa, dont les plus importantes celles de vendredi dernier qui avaient rassemblé des dizaines de milliers de citoyens, et d'autres à Kherrata, Tazmalt, Tichy, Amizour, entre autres, une nouvelle action a été observée hier devant le siège de la maison de la culture de Béjaïa à l'appel du mouvement El Mouwatana. Le rassem-

blement, qui intervient à l'occasion du 48<sup>e</sup> anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, a drainé des dizaines de personnes de divers horizons politiques et des citoyens anonymes. Il est sans doute le prélude à une nouvelle marche qui sera observée dans les jours à venir. Celle-ci interviendra sûrement après celle des étudiants prévue demain (mardi) à partir du campus Aboudaoua, suite à un appel lancé. Les manifestants ont arboré des pancartes sur lesquelles étaient trans-

crits les mêmes revendications et les mêmes slogans observés lors des précédentes marches, notamment celle de vendredi dans la ville de Yemma Gouraya : «Ne touchez pas à ma dignité», «Ulac smah oulac» ou pas de pardon. Pour rappel, la LADDH bureau de Béjaïa a appelé ces derniers jours les citoyens à la vigilance suite aux nombreux appels à des marches pacifiques. «La population doit rester dans le cadre pacifique et éviter tout acte de violence ou de casse, la vigilance

est de rigueur pour ne pas donner l'occasion aux manipulateurs qui tenteront tout pour plonger la société dans le terrain de la violence», lit-on dans un poste d'un membre du LADDH. «Les militants de tous bords doivent se mobiliser et s'impliquer pour éviter les dérapages et ne pas répondre aux provocations dans cette situation de malaise et de marasme général», avait-on fait observer.

Hocine Cherfa

Présidentielle

# Bouteflika appelle à la continuité

■ Les festivités célébrant le 24 février, double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures ont eu lieu hier à Adrar. Une occasion pour le Président Bouteflika d'appeler à la continuité.

Par Lynda Naili

A ce titre, dans un message pour ce 24 février 2019, lu par Noureddine Bedoui, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et l'Aménagement du territoire, le chef de l'Etat a rappelé l'importance de ce double anniversaire historique, ainsi que les acquis réalisés par l'Algérie depuis 1999 notamment dans les aspects socio-économique et sécuritaire. Des acquis pour lesquels Bouteflika appellera à «la continuité qui garantira aux générations futures un avenir sûr et stable et permettra à l'Algérie d'être compétitive sur la scène internationale». Une continuité qui permettra aussi, poursuivra le chef de l'Etat, «de corriger les erreurs de parcours». En outre, Bouteflika indiquera dans son message qu'«il reste beaucoup de défis à relever particulièrement celui de l'instabilité, du terrorisme, de la criminalité transfrontalière». Pour cela «l'armée a besoin d'un peuple conscient et vigilant pour veiller encore plus à la stabilité du pays». Auparavant, le Président dans son message relatera le rôle historique des travailleurs et de l'UGTA durant la guerre de Libération. Par ailleurs, s'agissant du choix d'Adrar pour abriter ce double anniversaire sur instruction du Président, Bedoui, soulignant «l'intérêt particulier de cette région aux yeux du chef de l'Etat», évoquera son importance sociale et sociétale de la «capitale du Touat», mais aussi «les essais nucléaires effectués par la France coloniale dont les impacts continuent aujourd'hui encore à se manifester au sein de la population», ainsi que «les martyrs tombés au



champ d'honneur dans la bataille de Timimoun».

## Sidi Saïd : «le message de l'UGTA est celui de la reconnaissance»

«Le message de l'UGTA est celui de la reconnaissance, de la fidélité et de la continuité». C'est là une déclaration de Abdelmadjid Sidi Saïd, secrétaire général de la Centrale syndicale, donnée hier à Adrar où se célébrait le double anniversaire du 24 février, à savoir la création de l'UGTA et la nationalisation des hydrocarbures. Pour le patron de la Centrale syndicale, évoquer le parcours de l'UGTA ne pourrait se faire sans évoquer le soutien qu'a apporté le président de la République tant aux travailleurs, aux entreprises qu'à

l'exercice syndical. «Qui a fait éviter des licenciements massifs quand le pays était en crise ?», interrogera-t-il la salle. Et de rappeler qu'«il (Bouteflika) a toujours répondu favorablement aux négociations sur les salaires et les indemnités au profit des travailleurs». C'est pourquoi, dira-t-il, «il est temps pour nous de nous acquitter de notre dette envers lui, et dire que l'UGTA soutient totalement la candidature de Abdelaziz Bouteflika». En outre, appelant «à faire de la journée du 18 avril prochain, une journée de fête, une leçon pour le monde», indiquera que «notre force, notre union et notre fusion démontreront à la scène internationale que l'Algérie n'est pas facile et qu'il est impossible de s'ingérer dans ses affaires». Auparavant, Sidi Saïd rappellera

les sacrifices de la communauté syndicale nationale depuis la révolution algérienne, l'édification du pays, mais aussi durant la tragédie nationale où pas moins de 657 syndicalistes ont payé de leur vie leurs positions, dont le défunt Abdelhak Benhamouda assassiné par les hordes terroristes. «Toutes les couches sociales ont donné un prix à cette paix dans laquelle nous vivons et qui a été l'œuvre et une décision historique prise par le Président Bouteflika». «Aujourd'hui, nous avons entre les mains un trésor, un trésor dont nous avons longuement rêvé», aussi dira Sidi Saïd, et «d'Adrar, nous disons non au retour de cette période, non à la fitna et nous n'avons de leçon à recevoir de personne». L. N.

## LA QUESTION DU JOUR

### Le péché de prudence de Amar Ghoul

Suite de la page une

Amar Ghoul est un islamiste, un transfuge du MSP. Sa réaction, pour le moins, tend à accrédi- ter la thèse que ce sont bien les islamistes qui étaient à la manœuvre le 22 février. Pour quelqu'un comme lui, rien de plus intolérable, de plus affreux que de se trouver du mauvais côté de la barricade à un moment où c'est sa famille politique qui a le vent en poupe. Les manifestations de vendredi auraient été très clairement l'œuvre d'un autre courant politique, il y a tout lieu de penser que sa déclaration à la presse aurait été tout autre, à supposer même qu'il se soit donné cette peine. Il n'y aurait été question que de Bouteflika et de cinquième mandat lui revenant en toute légitimité. On connaît le mot : tel a voulu éviter la déroute même au prix du déshonneur, qui à la fin aura et la défaite et le déshonneur. Car ces manifestations qui l'ont tant impressionné, le FLN, le RND et le MPA sont capables d'en organiser de bien plus imposantes. Si celles de vendredi, parties tout de même des mosquées (rappelons-le, parce qu'il en est pour qui cela n'est plus une signature) ont drainé tout au plus des dizaines de milliers, celles que les trois partis restés fidèles à Bouteflika sont en mesure d'organiser pourront se compter, elles, en centaines de milliers. Et si en réponse les anti-Bouteflika se mobilisent pour faire plus massif encore que la première fois, ce qui est encore loin d'être évident, le camp Bouteflika pourra mettre dans la rue, non plus des centaines de milliers, mais des millions. On comprend qu'à ce compte ce ne sont pas les islamistes qui auront le dernier mot. Ni non plus ceux pour qui c'est le peuple algérien tout entier qui a manifesté son opposition au cinquième mandat le 22 février. Chacun des camps pourra alors prendre une mesure plus juste de ce qu'il pèse dans la société. Ceux qui comme Louisa Hanoune se sont mis à dire que désormais il y a un avant 22 février et un après 22 février seront bien en peine alors de le répéter. On n'en est pas encore là. Mais il ne serait pas étonnant qu'on y soit et plus vite qu'on ne le pense. Tant que le civisme est à l'honneur, que la casse et la violence ne sont pas de la partie, après tout pourquoi pas une confrontation par manifestations interposées entre les pro et les anti-Bouteflika ? Dans la mesure bien sûr où effectivement il n'y en a que ces deux camps. M. H.

## Achèvement de la 24<sup>e</sup> opération de relogement

### Plus de 1 200 familles relogées

La dernière phase de la 24<sup>e</sup> opération de relogement a permis à plus de 1 200 familles algéroises de disposer d'un foyer convenable. L'opération concerne les familles occupant les bidonvilles, habitations précaires et vétustes, des caves et terrasses. C'est lors d'une visite à Baba Hacen et Ouled Fayet, que le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a fait part de ce chiffre, à l'issue du couronnement de cette opération. Alger poursuit ses opérations de relogement. Les longues années d'attente et le cauchemar des locations seront terminés pour ces familles. Une première partie de la dernière étape de la 24<sup>e</sup> opération de relogement, concerne les familles habitant dans l'exiguïté, bénéficiaires de logements publics localisés dans le cadre des commissions de daïra, dans six communes : Draria, El Achour, Khraïcia, Baba Hacen, Beni Messous et Ain Benian. Une deuxième partie concerne les sites bidonvilles, les

immeubles menaçant ruine, les caves et terrasses des immeubles concernés par le programme de réhabilitation au niveau de La Casbah d'Alger, les familles habitant les points noirs au niveau des communes de la wilaya. L'opération concerne aussi 16 sites bidonvilles, des immeubles menaçants ruine dans les communes d'El Madania et Oued Koriche. Elle concerne également les caves et terrasses des immeubles concernés par le programme de réhabilitation au niveau de La Casbah d'Alger.

La dernière phase de l'opération de relogement concerne 11 circonscriptions administratives: Bouzareah, Dar El Beïda, El Harrach, Bab El Oued, Cheraga, Bir Mourad Raïs, Zéralda, Draria, Sidi M'hamed, Rouiba et Baraki. De même, l'opération concerne la prise en charge des 88 points noirs. Il s'agit de familles occupant les espaces publics et locaux administratifs, au niveau de 8 circonscriptions. Chaque

commune bénéficiera entre 80 et 100 logements sociaux. Les familles concernées seront relogées à la cité 600 logements de Baba Hassen, 158 logements sur un quota de 1 000 logements dans la commune de Ain Benian, 599 logements, sur un quota de 2 140 situés dans la commune de Ouled Fayet, et 126 logements sur 2 400 logements de la même commune. Environ 8 hectares de terrain seront récupérés dans le cadre de la 24<sup>e</sup> opération de relogement, dans sa 3<sup>e</sup> phase, ce qui permettra la libération de plusieurs projets structurants des secteurs des équipements publics, travaux publics, habitat et d'autres secteurs. Depuis le lancement des opérations de relogement successives, en juin 2014, les services de la wilaya ont récupéré 552 ha, estimant qu'il s'agit d'une importante superficie exploitée actuellement dans la réalisation de projets de développement.

Aussi, selon les services de la wilaya, 1 470 postulants ont été

soumis au contrôle au niveau du fichier national du logement, 83 postulants ont fait l'objet d'un résultat positif dont 47 postulants pour l'AADL, 16 postulants possèdent un logement, 13 postulants bénéficiaires d'une aide, 6 postulants possèdent des permis de construire et 1 postulant possède un logement «ENPI». 66 882 postulants ont été soumis au contrôle au niveau du fichier national du logement depuis le lancement de l'opération de relogement, 6 144 ont fait l'objet d'un résultat positif soit 9,19%.

### Lancement prochain de la 25<sup>e</sup> opération de relogement

Sans donner de date fixe, le wali d'Alger a annoncé, également que la 25<sup>e</sup> opération qui est en cours de préparation sera lancée prochainement. Cette opération, selon Zoukh, éliminera «définitivement» l'habitat précaire au niveau de la capitale. Louiza Ait Ramdane

Constantine

# Mebarki donne le coup d'envoi de la session de formation professionnelle

■ Le ministre de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Mohamed Mebarki, a donné hier, à partir de la wilaya de Constantine, le coup d'envoi officiel de la session de formation professionnelle du mois de février 2019.

Par Siham M.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre, qui a réitéré l'engagement de l'Etat à améliorer la formation professionnelle en vue d'accompagner efficacement le programme de développement du pays, a annoncé l'ouverture, au titre de cette session, de 40 nouveaux établissements de formation professionnelle qui viennent s'ajouter aux 1 255 infrastructures déjà existantes à travers le territoire national. Il s'agit, a souligné le ministre, de 13 instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP), dont celui de la ville Ali-Mendjeli qui a abrité les festivités d'ouverture de cette session, 3 instituts d'enseignement professionnel (IEP) et 24 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA). Le secteur de l'enseignement et de la formation professionnels a ouvert également plus de 280 000 nouveaux postes de formation et programme 398 spécialités diplômantes et 89 spécialités qualifiantes pour accompagner la stratégie des pouvoirs publics en matière d'adaptation de la formation aux besoins du marché, et ce, conformément aux orientations du président de la République Abdelaziz Bouteflika. Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels connaît, dans le cadre de son programme de réforme progressive, une relance générale et une amélioration de la qualité du rendement ce qui a permis de développer des partenariats avec des établissements économiques et des sociétés industrielles pilotes pour mettre en place une main-d'œuvre qualifiée contribuant au développement durable. «Le secteur de la formation est appelé à redoubler d'efforts pour améliorer davantage la qualité du produit de la formation pour mieux répondre aux besoins effectifs de l'économie nationale et ce, conformément au développement scientifique et technologique réalisé», a déclaré le ministre. Saluant les contributions des formateurs et des enseignants dans la promotion du secteur, M. Mebarki a exhorté tous les intervenants à adhérer à



Ph.D. R.

la politique du gouvernement, notamment en matière de concrétisation du plan de travail du secteur pour l'année 2019 visant, entre autres, l'amélioration de la qualité et la généralisation du système de certification des formations en informatique, le renforcement des partenariats avec le milieu économique et la poursuite de la campagne de

sensibilisation et de formation à la nouvelle architecture des diplômes du nouveau cursus de l'enseignement professionnel. L'ouverture de la session de février 2019 de la formation et de l'enseignement professionnels a été marquée, à Constantine, par l'inauguration d'un institut national spécialisé de formation professionnelle à Ali-Mendjeli, la

signature de conventions de partenariat avec le Forum des chefs d'entreprise (FCE), la Confédération algérienne du patronat (CAP) et le Club des opérateurs du secteur du tourisme ainsi qu'une convention-cadre avec la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) et des décisions d'attribution de financement par le biais des diffé-

rents dispositifs d'aide à l'emploi de jeunes. Le ministre poursuivra sa visite à Constantine en se rendant au centre de formation professionnelle du pôle urbain de Massinissa (El Khroub) et à l'Entreprise nationale des matériels de travaux Publics (ENMTP) dans la commune d'Ain Smara.

S.M./APS

Elections/Préparatifs

## Le corps électoral compte plus de 24 millions d'inscrits

Le corps électoral en Algérie compte plus de 24 millions d'inscrits, a indiqué hier à Alger le directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Abdelmalek Sedini. «L'Algérie compte un corps électoral de plus de 24 millions d'inscrits, soit 100 000 nouveaux inscrits sur le fichier électoral national, suite à l'opération de révision des listes qui s'est déroulée du 23 janvier au 6 février 2019», a précisé M. Sedini qui s'exprimait sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale, ajoutant qu'«une légère baisse» a été enregistrée chez la communauté algérienne établie à l'étranger, en raison des opérations d'assainissement, passant de 925 000 à 914 000 électeurs inscrits. S'exprimant sur la carte électorale actuelle, issue de la révision

du fichier électoral d'octobre 2018, il a indiqué qu'il y a plus de 13 144 centres de vote, dont 676 nouveaux et 60 839 bureaux de vote, dont 5 049 nouveaux, précisant qu'après la dernière la révision exceptionnelle du fichier électoral, il y aura certainement des changements. Au sujet de la numérisation de la carte électorale, M. Sedini a fait savoir que «l'opération est en cours», annonçant que juste après la présidentielle du 18 avril 2019, il y aura le développement d'un système d'information intégré et connecté avec le système d'état civil et les différentes données pour aboutir à une carte électorale numérisée et une gestion automatisée du fichier électoral. En prévision du rendez-vous électoral du 18 avril prochain, M. Sedini a indiqué que les préparatifs sont en cours au niveau des collectivités locales avec la mobi-

lisation de quelque 560 000 agents chargés d'assurer l'encadrement de l'opération électorale de même que la mobilisation plus de 4 700 des salles et infrastructures réquisitionnées à travers le territoire national pour les besoins de la campagne électorale qui débutera le 24 mars 2019. Interrogé sur le nombre de prétendants à la candidature à la présidentielle, M. Sedini a fait savoir qu'ils sont 189 à avoir retiré les formulaires de souscription, estimant qu'il est prématuré de parler de candidatures tant qu'elles ne sont validées par le Conseil constitutionnel. Selon M. Sedini, des observateurs internationaux seront présents en Algérie à l'occasion de l'élection présidentielle, précisant que plusieurs organisations internationales ont été sollicitées à cet effet.

Ali T.

Oran

## Concours culinaire au Salon international du tourisme «Siaha 2019»

Un concours culinaire a été organisé par le club «Artisan Boulanger», à l'occasion de la 10<sup>e</sup> édition du Salon international du tourisme, des voyages, des transports, des équipements et des services pour hôtels et restauration «Siaha 2019», qui se déroule du 21 au 24 février au Centre des Convention d'Oran (CCO) «Ahmed-Benahmed». Selon le vice-président du club «Artisan Boulanger», Nasri

Ayachi, 40 candidats, entièrement pris en charge par le club, venus de différentes wilayas du pays, participent à ce concours culinaire sur la cuisine algérienne, turque, tunisienne syrienne et égyptienne. Les 40 candidats, qui ont subi un test de sélection, doivent montrer, durant les concours, leurs aptitudes culinaires dans trois catégories, à savoir la cuisine des pays mentionnés, les gâteaux traditionnels et la

pâtisserie moderne, a déclaré la même source, ajoutant que les candidats peuvent participer dans les trois catégories ou dans une ou deux catégories de leur choix. Un jury composé de chefs algériens, syriens, turcs, et égyptiens supervisent le concours et rendront leur verdict à la fin du Salon Siaha, a fait savoir la même source, signalant que les trois premiers lauréats du concours seront récompensés

par des cadeaux et des diplômes. A noter que le concours culinaire est organisé avec l'appui de la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Oran. Le salon «Siaha 2019» est organisé par l'agence de communication «Astra» sous le thème «L'Algérie, une destination touristique par excellence, Oran, nouveau pôle d'investissement touristique et hôtelier».

Fahim L.

## Commerce

# Plus de 30 entreprises algériennes au Salon de l'agriculture de Paris

■ Une délégation de plus de 30 opérateurs économiques, conduite par le Secrétaire général du ministère du Commerce, prend part au Salon international de l'agriculture de Paris, organisé du 23 février en cours au 3 mars, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce.

Par Amel B.

Une superficie de 350 m<sup>2</sup> a été réservée aux sociétés algériennes pour exposer leurs produits lors de ce salon qui permettra aux opérateurs algériens d'organiser des rencontres avec leurs homologues de France et des autres pays d'Europe en vue d'examiner les voies de partenariat et de commercialisation, lit-on dans le communiqué. Cette manifestation permettra au producteur algérien d'«accéder aux différents marchés internationaux, particulièrement les marchés européens», indique-t-on



de même source. La participation de l'Algérie à ce salon s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle dynamique adoptée par le gouvernement pour promouvoir les exportations hors hydrocarbures, à travers une participation efficiente aux différentes manifestations économiques organisées à l'étranger, a ajouté le communiqué. Le ministère du Commerce a salué, dans son communiqué, «la participation réussie» de l'Algérie au Salon international de l'agroalimentaire «Gulfood 2019» tenu du 17 au 21 février à Dubaï (Emirats arabes unis) qui a été couronnée par la signature de six accords d'exportation dans une première étape, avant la signature dans les prochains jours de plusieurs autres accords.

A. B.

## Emirats

## Accord d'investissements pétroliers de 4 milliards de dollars avec des sociétés américaines

Le géant de l'énergie des Emirats arabes Unis Abu Dhabi National Oil Co (Adnoc) a signé hier un accord d'investissement de 4 milliards de dollars avec les américains BlackRock et KKR, leur cédant une participation minoritaire dans sa nouvelle filiale Adnoc Oil Pipeline. En vertu de l'accord, les deux investisseurs détiennent une part conjointe de 40% dans Adnoc Oil Pipeline, qui possède les 18 oléoducs qui transportent le pétrole brut et les condensats d'Abu Dhabi, selon un communiqué de Adnoc. Le géant d'Abou Dhabi conservera les 60% restants et sa souveraineté sur les pipelines et la gestion des opérations, a-t-il ajouté dans le communiqué. Adnoc a signé une série d'accords avec de grandes compagnies pétrolières interna-

tionales afin d'attirer des fonds et des compétences et stimuler la production de pétrole brut et de gaz naturel ainsi que la capacité de raffinage. L'an dernier, Adnoc a accordé des droits de concession de champs pétroliers, existants et nouveaux, et affecté sur cinq ans quelque 132 milliards de dollars afin d'augmenter la capacité de production de brut à quatre millions de barils par jour (mbj) en 2020 et à cinq mbj une décennie plus tard. La capacité actuelle est de 3,3 mbj. Le PDG d'Adnoc, le Sultan al-Jaber, a souligné que cet accord démontrait la confiance que la communauté financière mondiale accordait à l'entreprise. «Nous créons une série d'opportunités séduisantes pour les investisseurs institutionnels mondiaux et régionaux

pour qu'ils s'associent et investissent aux côtés d'Adnoc afin d'accroître la valeur de notre importante base d'infrastructures», a-t-il déclaré. BlackRock, le plus grand gestionnaire d'actifs au monde, gère quelque 6,4 milliards de dollars, tandis que KKR gère un fonds de 150 milliards de dollars. Tous deux sont basés à New York. Le mois dernier, Adnoc a signé des accords de partenariat d'une valeur de 5,8 milliards de dollars, dont l'Italien Eni une participation de 20% dans Adnoc Refining et à l'Autrichien OMV une part de 15% dans sa filiale de raffinage. Abou Dhabi, l'un des sept emirats qui forment les Emirats arabes unis, détient plus de 90% des 98 milliards de barils de pétrole brut de la fédération.

T. Y./APS

## Caoutchouc

## Vers la réduction des exportations des principaux pays producteurs

Les principaux pays producteurs de caoutchouc à travers le Conseil international tripartite de cette matière (ITRC) ont annoncé qu'ils amputeraient leurs exportations de 300 000 tonnes pour tirer vers le haut les cours de la matière première. Cet effort qui s'inscrit dans le cadre du régime de tonnage à l'exportation convenu (AETS) concernera

l'Indonésie, la Thaïlande et la Malaisie qui fournissent 70% de la récolte mondiale de caoutchouc naturel. «A partir du 4 mars, nous discuterons du volume que chaque pays doit appliquer et de la période appropriée pour le faire. Si nous décidons que cette mesure n'est pas nécessaire, elle pourrait être suspendue», a confié le ministre thaï-

landais de l'Agriculture, Grisada Boonrach. A côté d'une réduction des exportations, le cartel s'est aussi accordé sur l'accélération de la consommation domestique du caoutchouc dans chacun des pays à travers le développement de routes caoutchoutées. Pour rappel, il s'agit de la 6e fois que l'ITRC annonce une restriction de ses exporta-

tions. La dernière mesure du genre s'étendait entre janvier et mars 2018 et portait sur une réduction de 350 000 tonnes de caoutchouc naturel. Les prix de référence de la matière première à la Tokyo Commodity Exchange (TOCOM) ont atteint en novembre dernier, leur plus bas niveau depuis 27 mois sur fond de surproduction mondiale. F. O.

Pour un montant de 28 milliards de dollars

## L'Arabie saoudite conclut 35 accords avec la Chine

L'Arabie saoudite a signé 35 accords de coopération économique avec la Chine d'une valeur globale de 28 milliards de dollars, à l'occasion de la visite du prince héritier saoudien Mohammed bin Salman en Chine, a rapporté l'agence de presse saoudienne (SPA). Parmi ces principaux contrats signés lors d'un forum conjoint sur les investissements : la construction d'un complexe de raffinage et de pétrochimie en Chine. Dans ce contrat, la compagnie pétrolière publique saoudienne Aramco a accepté de former une coentre-

prise avec le conglomérat chinois de la défense Norinco pour développer un complexe de raffinage et de pétrochimie dans la ville de Panjin, dans le nord-est de la Chine, estimant que le projet valait plus de 10 milliards de dollars. Les partenaires formeraient une société appelée Huajin Aramco Petrochemical Co dans le cadre d'un projet qui comprendrait une raffinerie de 300 000 barils par jour (b/j) avec un craqueur d'éthylène de 1,5 million de tonnes métriques par an, a déclaré Aramco. Aramco fournira jusqu'à 70% de la matière pre-

mière brute du complexe qui devrait entrer en activité en 2024. Les investissements pourraient aider l'Arabie saoudite à retrouver sa place de premier exportateur de pétrole vers la Chine, une position occupée par la Russie depuis trois ans. Saudi Aramco devrait accroître sa part de marché en signant des contrats d'approvisionnement avec des raffineurs chinois non étatiques. Aramco a également signé un accord portant sur l'acquisition de 9% du capital de Zhejiang Petrochemical, a annoncé l'agence de presse saoudienne SPA.

Cela a officialisé un plan précédemment annoncé visant à prendre une participation dans un complexe de raffinage et de produits pétrochimiques de 400 000 b/j à Zhoushan, au sud de Shanghai. La délégation saoudienne, comprenant des hauts dirigeants de la compagnie pétrolière publique saoudienne Saudi Aramco, est arrivée jeudi en Chine lors d'une tournée en Asie qui a déjà vu le royaume lui promettre d'investir 20 milliards de dollars au Pakistan et chercher à effectuer des investissements supplémentaires en Inde. R. E.

## Etats-Unis

## Le Fed s'inquiète d'une inflation trop faible

LES RESPONSABLES de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine continuent de s'inquiéter d'une inflation trop faible, en dépit d'un taux de chômage tombé à ses plus bas niveaux en près de 50 ans, ce qui aide à comprendre la décision de la Fed de suspendre son cycle de relèvement des taux d'intérêt. Traditionnellement, les économistes ont constaté que lorsque les marchés de l'emploi sont tendus, l'inflation finit par monter. Mais une série de recherches au sein de la Fed et en dehors suggèrent que la relation entre les deux est moins étroite. S'exprimant vendredi à l'Université de Chicago, le président de la Fed de New York, John Williams, et la présidente de la Fed de San Francisco, Mary Daly, ont tous deux dit qu'ils pensaient toujours que des marchés de l'emploi tendus exerçaient une pression à la hausse sur l'inflation et qu'avec un taux de chômage à 4%, la Fed devait prévenir une envolée des prix. Mais ils ont ajouté qu'ils étaient également inquiets d'une inflation excessivement faible. La crainte d'une inflation trop faible est notable parce que la Fed relevait encore récemment ses taux d'intérêt pour prévenir une surchauffe de l'économie, avec un chômage historiquement bas. Le président américain, Donald Trump, a publiquement reproché à la Fed l'an dernier de relever ses taux.

Agences

Constantine/ Complexe Naftal de Bounouara

# Vers l'extension de la capacité de stockage du dépôt de carburant

■ Le projet d'extension de la capacité de stockage du dépôt de carburant du complexe Naftal de Bounouara, relevant de la commune de Ouled Rahmoune (daïra d'El Khroub/Constantine), sera «prochainement» réceptionné, a affirmé le directeur régional des carburants, Abderrezak Kourabi.

Par Anissa H.

«Le taux d'avancement des travaux dépasse les 98% et qu'il ne reste plus que quelques finitions à apporter», a indiqué le responsable en marge de la célébration de la double commémoration du 48<sup>e</sup> anniversaire de la nationalisation du carburant et de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), tenue au niveau du complexe Naftal de Bounouara. Il a ajouté également que ce projet permettra l'augmentation de la capacité de stockage de carburant au niveau du dépôt, la distribution au niveau de la région d'El Khroub, la modernisation et la numérisation des installations ainsi que le renforcement des divers dispositifs développés dans ce domaine. M. Kourabi a fait savoir, dans ce contexte, que ce projet permettra

d'augmenter la capacité de stockage à plus de 170 000 m<sup>3</sup> de carburant comparativement à la capacité de stockage actuelle qui est de l'ordre de 63 000 m<sup>3</sup>, précisant qu'après la mise en service de cette extension, lancée en 2013 sur une superficie de 5 ha, la capacité d'emmagasinement de carburant sera de 233 000 m<sup>3</sup>. Ce projet économique «important», ayant nécessité un montant de 14 milliards de dinars, comprend aussi des réservoirs d'une capacité totale de 140 000 m<sup>3</sup> destinés au mazout et de 30 000 m<sup>3</sup> pour l'essence, en plus d'une salle de contrôle dotée d'équipements modernes fonctionnant de manière automatique visant à contrôler les opérations d'approvisionnement en carburant, a-t-il ajouté. Le responsable a expliqué, par ailleurs, que l'objectif à travers ce projet est de renforcer les capacités actuelles de stocka-



ge, qui couvrent actuellement les besoins d'une semaine d'approvisionnement de sept wilayas voisines, alimentées à partir du complexe Naftal de Bounouara, assurant que l'entrée en service de l'extension permettra d'approvisionner ces wilayas durant une période de 30 jours. A ce propos, M. Kourabi a indiqué que parallèlement à ce projet, de nouvelles canalisations d'un diamètre de 16 pouces sont en cours d'installation sur une distance de 104 kilomètres à partir

de la raffinerie de Skikda jusqu'à la wilaya de Constantine pour renforcer les canalisations de transport de carburant de 12 pouces de diamètre existantes, attestant que ce projet vise à "atténuer la pression sur les opérations de transport et de distribution de carburant". Il est attendu que ce projet soit achevé d'ici environ 8 mois pour permettre de réduire le nombre de camions citernes dédiés au transport de carburant à travers de nombreuses wilayas, que ce soit par

le biais du chemin de fer ou par route. A noter qu'au cours des festivités du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et la création de l'union générale des travailleurs algériens, organisées au complexe Naftal de Bounouara, en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya et de cadres syndicaux, des travailleurs ainsi que des retraités ont été honorés.

A. H. /APS

Oran

## Accroître les capacités de stockage des céréales à 550 000 quintaux

Les capacités de stockage des céréales seront revues à la hausse à Oran à 550 000 quintaux lors de la saison moisson-battage prochaine, a-t-on appris de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS). Dans ce cadre, il est prévu la réception de nouveaux docks silos à Sidi Belkheir dans la commune

d'Oued Tlélat (Sud d'Oran) en avril prochain pour une capacité de stockage de 300 000 qx, a annoncé le directeur adjoint chargé des semences et du soutien à la production, signalant que les travaux de ce projet ont atteint un taux de 98 pour cent. Cette nouvelle unité, qui disposera d'équipements sophistiqués

en matière de stockage, est stratégique pour renforcer les capacités de stockage estimées actuellement de 220 000 qx répartis à travers des stations de stockage à hai Es-Salam dans la localité de Sidi Belkheir (Oued Tlélat) et un dock à Es-Sénia, a souligné Ayoub Tayebi. Pour accroître les capacités de stocka-

ge, la CCLS envisage cette saison l'ouverture d'une unité de collecte et de stockage des céréales au niveau de la commune de Boutléis pour une capacité de 30 000 qx disposant d'une balance de 600 qx, dans la perspective de commercialiser le produit à l'avenir. L'objectif de cette opération est de rapprocher les

agriculteurs et les moyens de stockage en leur épargnant le déplacement vers hai Es-salem. Dans ce sens, la CCLS œuvre à ouvrir un point similaire au profit des céréaliculteurs de la région-est de la wilaya. Pour une gestion rationnelle et optimale de traitement des céréales, chaque station est spécialisée dans une variété (celle de hai Es-salam pour à l'orge et celle de Sidi Belkheir (Oued Tlélat) pour le blé tendre et dur, après leur dotation en équipements nouveaux. Le traitement des légumes secs se fera à Oued Belkheir (Oued Tlélat) pour une capacité de 200 qx/jour, a fait savoir Ayoub Tayebi, qui a noté dans ce contexte que la CCLS tend à relever le défi en matière de garantie du produit (céréales et légumes secs) en qualité et quantité.

F. Y.

Khenchela

## Distribution prévisionnelle de 2 660 logements publics locatifs en 2019

Un total de 2 660 logements publics locatifs (LPL) sera distribué «au cours de l'année 2019» dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Les travaux de réalisation de ces projets en voie de réception avancent à un rythme «appréciable» parallèlement à la finalisation de certains chantiers, a indiqué la cheffe du service d'information, de publicité et de relations générales, Loubna Boughrara, soulignant que la réception de la majorité des quotas est prévue «pour le 2<sup>e</sup> semestre de cette année». Pas moins de 1 000 logements seront attribués dans la commune de Khenchela, 345 unités dans la localité d'Aïn Touila, 274 dans la localité de Chechar, 220 à El Mehmâl alors que 161 autres ont été affectées à celle d'Ouled Rechache, selon la même source. Cette année

verra également la distribution de 150 habitations dans la commune de Kais, 83 dans la collectivité locale Metousa, 65 dans la localité de Babar, 16 à El Ouedja en plus de 10 logements de même type réservés pour la commune de Tamza, a-t-on ajouté. Le responsable a également annoncé le parachèvement des

travaux de réalisation de 200 unités LPL dans la commune de Taouezanet, 100 habitations à Enesigha et 30 autres dans la localité de Remila. D'autres programmes concernant un total de 5300 unités, réparties sur les localités de Bouhmma, Aïn Touila, Ouled Rechache, Chechar, Babar, Metousa et d'El

Ouedja, avancent à un rythme jugé «satisfaisant», a-t-elle encore indiqué, précisant que leur réception est prévue «pour le début l'année 2020». En 2018, près de 6 000 logements ont été distribués dans diverses communes de la wilaya de Khenchela, a-t-on rappelé.

A. T. /agences

Aïn Defla

## Ouverture d'un marché de gros des fruits et légumes

Un nouveau marché de gros des fruits et légumes a été ouvert dans la commune de Bourached (Aïn Defla), a indiqué le ministère du Commerce dans un communiqué. «Dans le cadre de la mise en œuvre du programme du ministère du Commerce ayant trait à l'organisation et à la régulation du marché en produits de large consommation, il est porté à la connaissance des opérateurs économiques, intervenant dans les opérations d'approvisionnement des marchés des fruits et légumes, de l'ouverture du nouveau mar-

ché de gros des fruits et légumes de Bourached (wilaya d'Aïn Defla) le samedi 23 février», note le communiqué. Réalisé conformément aux normes internationales, cet espace commercial dispose de 196 locaux commerciaux et de toutes les installations nécessaires pour assurer la bonne gestion de ce marché (caféteria, restaurant, hôtel, banque, agences d'assurance...), précise le ministère. A ce titre, le ministère du Commerce invite tous les acteurs intervenant dans la filière des fruits et légumes «à se rap-

procher du nouveau marché de Bourached pour s'approvisionner en divers produits agricoles où toutes les conditions ont été réunies pour assurer la réussite de cet espace commercial», ajoute la même source. L'inauguration de ce marché intervient après celui de Sétif, entré en activité en octobre 2018, et s'inscrit dans la dynamique du ministère visant à mettre en service six autres marchés de gros de fruits et légumes à travers le territoire national.

R. R.

Sahara occidental

# L'utilisation de l'aide US au Maroc soumise à l'aval du département d'Etat

■ Le Congrès américain a de nouveau conditionné l'utilisation de l'aide américaine au Maroc dans les territoires sahraouis occupés à l'autorisation du département d'Etat.

Par Farid M.

Le Congrès, qui a rendu les financements destinés au Maroc disponibles à l'assistance au Sahara occidental au titre du budget fédéral 2019, a soumis cette utilisation à l'approbation du département d'Etat. Le ministre des Affaires étrangères américain a toujours refusé d'autoriser le Maroc à utiliser ces fonds dans les territoires occupés, estimant que l'application de cette disposition budgétaire revenait à reconnaître le Maroc comme puissance administrante au Sahara occidental. La loi finançant l'Etat fédéral, adoptée récemment par le Congrès, est très précise en ce qui concerne l'application de cette mesure législative. Elle stipule clairement que le secrétaire d'Etat et l'administrateur de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) doivent se prononcer 90 jours après la promulgation du texte sur l'utilisation de ces fonds au Sahara occidental en consultation avec le comité des crédits. «Les fonds alloués sous le titre III de la présente loi sont rendus disponibles à l'assistance au Sahara occidental à condition que 90 jours après la promulgation de la loi, et avant l'engagement des fonds, le secrétaire d'Etat, en consultation avec l'administrateur de l'USAID, engage des consultations avec la commission des appropriations sur l'utilisation proposée de ces financements», souligne la nouvelle disposition budgétaire adoptée récemment par le Congrès. Le département d'Etat a toujours marqué son refus catégorique de mettre en œuvre cette disposition, estimant qu'elle peut être interprétée comme un changement dans la position américaine à l'égard de la question sahraouie. Les Etats-Unis,

au même titre que tous les autres pays du monde, n'ont jamais reconnu la marocanité des territoires sahraouis occupés. Le département d'Etat a eu à réaffirmer cette position en septembre dernier lorsqu'il a réitéré son soutien au «processus diplomatique de l'ONU» et «aux efforts (de l'organisation onusienne) de parvenir à une solution mutuellement acceptable au conflit qui garantit l'autodétermination du peuple sahraoui». Une position réitérée deux mois plus tard par le chef du National Security Council de la Maison-Blanche, John Bolton, qui s'est dit «frustré» devant le blocage que connaît la question sahraouie, affirmant qu'il était temps à la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso) d'accomplir son mandat. Malgré ces précisions, le Maroc continue de tirer des conclusions sur la base de mensonges et de contre-vérités flagrants en interpellant la disposition budgétaire comme un soutien du Congrès au plan d'autonomie marocain, occultant sciemment l'aval requis de l'administration américaine pour son application. Il y a lieu de rappeler que cette mesure a été intégrée, depuis 2014, dans les lois budgétaires votées par le Congrès sur inspiration du lobby marocain à la Chambre des représentants. La mesure portée par le Congrèsman républicain pro-marocain, Lincoln Diaz-Balart, visait à faire reconnaître insidieusement le Maroc comme «puissance administrante dans les territoires occupés».

## Ouverture du 8<sup>e</sup> congrès de l'Union nationale des femmes sahraouies

Les travaux du 8<sup>e</sup> congrès de l'Union nationale des femmes



sahraouies (UNFS) ont débuté dans le camp d'Assouerd des réfugiés sahraouis, en présence de nombreuses délégations étrangères. Le président sahraoui, Brahim Ghali, a indiqué à l'occasion de ce congrès, qui porte le nom de la Chahida Sidoume Mokhtar Ahmed, que la femme sahraouie a eu «une large contribution dans le processus d'édification des institutions de l'Etat sahraoui dans les secteurs vitaux, à l'instar de l'Education, la Santé, l'Administration et autres», en dépit des conditions difficiles induites par l'invasion militaire marocaine, les campagnes d'exaction et la situation d'exil. Le Président Ghali a rappelé la date sombre dans l'histoire du peuple sahraoui et de l'humanité que celle du 18 février 1976 qui avait vu un «déferlement de bombes de napalm et de phosphore blanc, interdites sur le plan international, dans des raids d'avions des forces aériennes royales marocaines sur les têtes de centaines de femmes, d'enfants et de vieillards sahraouis sans défense dans la région d'Oum Aderbka». Ce congrès est marqué par une forte présence de délégations étrangères (quelque 150 invités) d'une vingtaine de pays des quatre coins du monde, ainsi que des délégations féminines

internationales, selon le comité d'organisation. La déléguée de l'Afrique du Sud, Reniva Estaat, a fait part d'un sentiment qui ne fait que se renforcer chez elle que «la femme sahraouie constitue un exemple de la résistance et de la libération», ajoutant que ce 8<sup>e</sup> congrès est une synthèse de l'action continue des femmes sahraouies. Elle a évoqué l'agression subie à travers le monde par les forces de progrès, soulignant, à ce titre, que «la mobilisation permanente est la voie la mieux indiquée face aux parties soutenant le colonialisme (...), et que le message de libération impose aux peuples africains de renforcer leur coopération et de défendre les idéaux de liberté et d'indépendance». La déléguée de l'Afrique du Sud a, en outre, appelé à une mobilisation aux côtés de la femme sahraouie, car, a-t-elle dit, la libération de son pays fait partie de la libération du monde, et qu'il n'est possible de jouir de la liberté et des droits que si la femme sahraouie en jouit dans le cadre d'un Etat sahraoui indépendant. Les travaux de ce huitième congrès de l'UNFS, placé sous le signe de «la femme sahraouie, une force mobilisée pour la libération et la préservation des acquis», se poursuivent avec la lecture par la

secrétaire générale sortante de l'UNFS des rapports moral et financier, soumis à l'approbation des congressistes.

F. M./APS

## Libye L'ONU va venir en aide à la ville de Mourzouq

LE REPRÉSENTANT spécial de l'ONU en Libye, Ghassan Salamé, a promis de venir en aide à la ville de Mourzouq, dans le sud du pays.

M. Salamé a fait ces remarques lors d'une rencontre avec des représentants de Mourzouq, à quelque 900 kilomètres au sud de la capitale libyenne, Tripoli, a indiqué la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul). «Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU a reçu une délégation de Mourzouq, dans le sud de la Libye. La délégation l'a informé de la situation désastreuse dans laquelle se trouve la ville en matière de sécurité et de besoins humanitaires», a indiqué la Mission dans un communiqué. «M. Salamé a promis d'apporter tout le soutien possible, notamment pour protéger les civils, aider les blessés et répondre aux besoins fondamentaux en termes de matériel médical et de vivres», poursuit le communiqué. L'armée libyenne établie dans l'est du pays mène une campagne militaire contre la criminalité et le terrorisme dans le sud du pays depuis mi-janvier. A la suite des affrontements avec des combattants de l'opposition tchadienne, l'armée a annoncé, il y a quelques jours, avoir pris le contrôle de Mourzouq. L'armée a fait des progrès importants depuis le début de l'opération militaire et a également pris le contrôle de deux champs pétroliers importants.

S. A.

Tunisie

## Baisse de 0,5% de la production industrielle

La production industrielle en Tunisie a enregistré une baisse de 0,5% au cours du quatrième trimestre 2018 par rapport à la même période 2017, selon les données publiées par l'Institut tunisien de la statistique (INS). Cette régression est due principalement à la baisse de la production dans le secteur de l'industrie d'extraction de produits énergétiques (-14,3%), le secteur de l'industrie d'extraction de produits non énergétiques (-5,0%), le secteur de l'industrie agroalimentaire (-3,8%) et le secteur de l'industrie chimique (-4,1%). En revanche, la production industrielle a enregistré une hausse dans le secteur de l'industrie mécanique et électrique (+2,1%), le secteur de l'industrie du caoutchouc et du plastique (+7,2%), le secteur de

l'industrie du textile/habillement et cuirs (+1,7%) et le secteur de l'industrie du bois (+3,1%). La production a connu, également, une hausse dans le secteur du raffinage de pétrole (arrêt de la production au mois de novembre et décembre 2017, précise l'INS. Au cours du mois de décembre 2018, la production industrielle est demeurée stable, précise la même source, ajoutant qu'une hausse a été enregistrée dans le secteur des industries mécaniques et électriques (+3,0%), le secteur de l'industrie du textile habillement et cuirs (+2,5%), le secteur du caoutchouc et des plastiques (+5,1%) et le secteur de l'industrie du bois (+3,5%) ainsi que l'industrie du papier (+4,8%). De même, la production du secteur du raffinage de

pétrole a enregistré une augmentation (le raffinage ayant été quasiment à l'arrêt au mois de décembre 2017). Toutefois, indique encore l'INS, une baisse de la production a été enregistrée dans le secteur de l'extraction des produits énergétiques (-8,5%), le secteur de l'extraction des produits non énergétiques (-20,8%) en raison de la baisse observée dans la production de phosphate brute (151 mille tonnes au cours du mois de décembre 2018 contre 271,6 mille tonnes au cours de la même période de 2017), le secteur de l'industrie agroalimentaire (-9,2%) et le secteur de l'industrie chimique (-11,8%).

R. M.



## Afghanistan

# La reprise des négociations américano-talibanes suscite espoir et craintes

■ Les Etats-Unis et les talibans reprendront aujourd'hui au Qatar leurs négociations visant à mettre un terme à la guerre en Afghanistan, suscitant espoirs et craintes quant à la teneur d'un futur compromis et alors que se profile déjà une nouvelle saison de combats.

P eu de détails ont filtré à ce stade sur la durée ou l'ordre du jour de ce nouveau round de pourparlers qui mettra face-à-face l'envoyé américain Zalmay Khalilzad et une équipe de négociateurs talibanes élargie, menée par Sher Mohammad Abbas Stanikzai, ex-vice-ministre des Affaires étrangères sous le régime taliban. Fin janvier déjà, six jours consécutifs de discussions avaient été salués comme l'avancée la plus importante jamais réalisée depuis l'intervention américaine de 2001. Les deux parties avaient quitté la table de négociation avec une «ébauche d'accord» centrée sur une promesse des talibans d'empêcher que l'Afghanistan ne serve de base arrière à des attaques terroristes contre des nations étrangères, mais sans calendrier de retrait des troupes américaines ni de cessez-le-feu. Les négociateurs américains sont sous la pression de leur président Donald Trump qui a promis de mettre un terme aux «guerres

éternelles» des Etats-Unis. La prochaine arrivée de printemps, synonyme de probable reprise des combats dans le pays, est aussi dans tous les esprits. Après quarante ans de conflit depuis l'invasion soviétique en 1979, les attentes de paix sont immenses parmi la population afghane qui paie encore aujourd'hui un lourd tribut à la guerre. Selon un rapport de l'ONU publié hier, l'année 2018 a été la plus meurtrière jamais enregistrée pour les civils avec 3 804 décès en grande majorité imputés aux groupes insurgés des talibans et de l'Etat islamique, soit une augmentation de 11% par rapport à 2017. Encore récemment, des manifestations pour réclamer un arrêt des combats se sont tenues près des bastions insurgés tandis que les représentants talibans ont mené pour la première fois face caméra des discussions à Moscou avec des membres de l'opposition au gouvernement de Kaboul. Une Jirga – un rassemblement de sages des tribus

afghanes – doit se réunir mi-mars à Kaboul pour préparer l'équipe de négociation à discuter frontalement avec les talibans. Jusqu'ici, le groupe insurgé a toujours refusé de s'entretenir avec le gouvernement du président Ashraf Ghani malgré ses offres répétées de dialogue. «Les yeux sont tournés vers les talibans pour voir s'ils sont capables de faire des compromis» et s'ouvrir à un dialogue intra-afghan qui «implique le gouvernement actuel», estime l'analyste Michael Semple, spécialiste de la crise afghane. Zalmay Khalilzad, qui multiplie depuis des mois les rencontres avec les puissances régionales, «a fait bouger le processus de paix comme personne ne l'avait fait au cours des deux dernières décennies», a ajouté M. Semple. De son côté, la société civile afghane, particulièrement les défenseurs des droits des femmes, craignent qu'un retrait rapide des troupes de la coalition internationale ou un accord conclu hâtivement avec les talibans n'ouvre la voie au retour de leur régime répressif ou à une guerre civile encore plus meurtrière. Selon les analystes, cette nouvelle série de pourparlers verra probablement les talibans faire pression en faveur du retrait de leurs dirigeants de la liste noire des Nations unies, ainsi que des injonctions américaines à discuter directement avec le gouvernement de Kaboul. Cette réunion de Doha survient alors que la région est traversée de vives ten-



sions, l'Iran et l'Inde accusant le Pakistan voisin de soutenir des groupes islamistes radicaux qui ont perpétré des attaques meurtrières sur leur sol ces dernières semaines. Le Pakistan a rejeté ces accusations et laissé entendre que d'éventuelles représailles de l'Inde pourraient perturber les pourparlers de paix sur l'Afghanistan, dans lequel il joue un rôle important via ses liens avec les talibans. Mais l'expert Rahimullah Yusufzai relativise ce risque, estimant qu'«Islamabad semble avoir perdu sa capacité à influencer les insurgés. Les talibans et les Etats-Unis semblent plus déterminés que jamais à mener des pourparlers de paix», dit-il. «Je pense que le rôle du Pakistan ne sera plus aussi important désormais». Graeme Smith, de l'International Crisis Group, esti-

me que «les deux parties s'engagent dans ce processus avec un esprit ouvert et un sentiment d'urgence à mesure que le printemps approche et que la saison des combats se rapproche». M. Yusufzai craint également que la fonte des neiges n'annonce une recrudescence d'actions des talibans afin d'exercer sur le champ de bataille un maximum de pression à la table des négociations. «Je pense qu'ils maintiendront leur dynamique jusqu'à un cessez-le-feu», estime-t-il. Mais le retour de combats intenses avec leur cortège de morts pourrait miner les fragiles gains obtenus jusqu'ici. «Il sera plus difficile de poursuivre la paix dans les mois à venir si les talibans (...) recourent à une offensive de printemps à grande échelle», estime M. Semple.



## Points chauds

Crédibilité

Par Fouzia Mahmoudi

Si Emmanuel Macron a profité de son discours inaugural du Salon de l'agriculture pour défendre son action gouvernementale et présenter ses réformes comme nécessaires à la survie de l'économie française, sans grande surprise ses opposants ont immédiatement critiqué l'intervention du président français. En effet, Marine Le Pen a dénoncé aujourd'hui des «mensonges éhontés» d'Emmanuel Macron au Salon de l'agriculture notamment sur la politique agricole commune (PAC). Un constat partagé par son ancien allié de l'élection présidentielle, le président de Debout la France, Nicolas Dupont-Aignan, critiquant lui aussi un «discours mensonger» du chef de l'Etat. «Durant une heure ce matin, le président de la République a tour à tour enfilé généralités, bonnes intentions, approximations et mensonges éhontés», a affirmé la présidente du Rassemblement national dans un communiqué. À l'ouverture du Salon, Emmanuel Macron a appelé à «réinventer» la PAC afin d'assurer la «souveraineté alimentaire, environnementale et industrielle» du continent européen. «L'Europe agricole aujourd'hui est menacée de l'extérieur et de l'intérieur», a déclaré le président de la République, en appelant à l'unité et en soulignant que «sans la PAC, les consommateurs européens ne bénéficieraient pas d'une alimentation accessible et de qualité». Pour Marine Le Pen, il s'est «bien gardé d'expliquer que son grand projet de «PAC ambitieuse» est en totale opposition avec la réforme actuelle portée par Berlin et Bruxelles qui vise, a-t-elle affirmé, à transférer plusieurs milliards d'aides agricoles vers un budget dédié à la gestion des flux migratoires». Nicolas Dupont-Aignan a aussi estimé que le chef de l'Etat «a prononcé l'un de ses discours les plus mensongers et scandaleux de son quinquennat». Il lui a notamment reproché dans un communiqué d'avoir martelé «la propagande d'une Union européenne qui détruit avec sa complicité l'agriculture française en prétendant la protéger». Bien évidemment, ces critiques n'ont là rien de surprenant venant de deux des plus virulents opposants d'Emmanuel Macron, mais ne font que témoigner du climat de tension qui agite le pays qui a encore une fois vu des dizaines de milliers de «gilets jaunes» sillonner les rues de France pour témoigner de leur ras-le-bol face à un gouvernement qui n'arrive, plus de deux mois après le début du mouvement, à trouver des solutions et surtout fournir des réponses concrètes pour calmer la colère. Une colère dont se servent les adversaires politiques de Macron pour l'attaquer mais surtout pour essayer d'entacher toute la crédibilité qu'il lui reste.

F. M.

## États-Unis

### L'Arabie saoudite nomme une femme ambassadrice

L'Arabie saoudite a nommé samedi, pour la première fois une femme au poste d'ambassadrice aux Etats-Unis, alors que les relations entre les deux alliés ont été mises à mal ces derniers mois par l'affaire Khashoggi, journaliste saoudien tué en Turquie. La princesse Rima bint Bandar va remplacer à Washington le prince Khaled ben Salmane, frère cadet du puissant prince héritier Mohammed ben Salmane, nommé ministre adjoint de la Défense. Elle sera la première femme à occuper ce poste-clé au sein de la diplomatie saoudienne. La princesse Rima est la fille du prince Bandar ben Sultan, qui fut ambassadeur aux Etats-Unis de 1983 à 2005. Elle a été pratiquement élevée aux Etats-Unis et elle est l'une des rares princesses impliquées dans la vie publique. Considérée comme une avocate des droits des femmes, elle a notamment fait campagne pour une participation accrue de ces dernières dans le sport saoudien. Dans le même temps, son

pays fait toutefois face à de nombreuses critiques de défenseurs des droits humains en raison de la détention jugée arbitraire d'une dizaine d'activistes des droits des femmes et d'accusation de mauvais traitements et de tortures qu'elles auraient subies. «La princesse Rima sera la première ambassadrice de l'histoire saoudienne», a tweeté le fondateur de l'Arabia Foundation, un think-tank pro-saoudien, Ali Shihabi, estimant qu'il s'agit d'un «signal fort pour l'intégration des femmes dans le gouvernement et la force de travail» du royaume ultraconservateur. Sa nomination intervient alors que l'image des dirigeants saoudiens a été profondément ternie par l'assassinat par un commando venu de Ryad du journaliste saoudien Jamal Khashoggi en octobre dans le consulat d'Arabie saoudite à Istanbul. L'affaire embarrasse l'administration américaine de Donald Trump, soucieuse de préserver son alliance stratégique avec le royaume. Le Sénat améri-

cain a jugé que Mohammed ben Salmane, alias «MBS», était «responsable» du meurtre de Khashoggi, qui collaborait notamment avec le «Washington Post». L'Arabie saoudite a toujours nié l'implication de son prince héritier, mettant en cause des responsables moins haut placés, présentés comme des éléments «incontrôlés» et actuellement devant la justice saoudienne. Une autre résolution adoptée par les sénateurs américains en décembre appelait Donald Trump à «retirer les forces armées américaines des opérations visant Al-Qaïda ou des forces associées». «La nomination d'une nouvelle ambassadrice est une tentative de Ryad pour donner un nouveau départ à sa relation avec Washington et faire oublier l'affaire Khashoggi», a déclaré à l'AFP Kristian Ulrichsen, chercheur à l'Institut Baker de la Rice University aux Etats-Unis.





Sidi Bel-Abbès

# Ouverture du Festival national de danse moderne



■ Les troisièmes journées nationales de danse moderne se sont ouvertes samedi soir à la maison de la culture «Kateb-Yacine» de Sidi Bel-Abbès, avec la participation de 12 troupes.

Par Adéla S.

Cette manifestation vise, selon les organisateurs, à faire découvrir et à promouvoir la danse moderne en milieu de jeunes Algériens et à détecter des talents pour les former. La première journée de ce festival a

été marquée par des spectacles individuels et collectifs animés par des troupes de Tizi Ouzou, Batna, Oran et Sidi Bel-Abbès. Ce festival, qui enregistre la participation de 12 troupes des wilayas de Tizi Ouzou, Batna, Saida, Mascara, Tlemcen, Annaba et Alger (une troupe chacune) et Oran (deux troupes et Sidi Bel-Abbès (trois), constitue un «pont» entre elles et un espace d'échanges et d'enrichissement entre les participants.

Cette troisième édition se distingue par des activités d'associations, de coopératives culturelles et de troupes de danse de plusieurs régions du pays, ainsi que des spectacles. Le programme de cette manifestation de trois jours, initiée par la coopérative «Es-salam» de Sidi Bel-Abbès et la maison de la culture «Kateb-Yacine» de la wilaya sous le parrainage du ministère de la Culture, comporte des conférences sur l'histoire de la danse moderne et contemporaine en Algérie et des ateliers de formation sur cette expression artistique.

A. S./APS

Ouverture de la 26<sup>e</sup> édition

## Participation algérienne au Fespaco

La 26<sup>e</sup> édition du Festival panafricain du Cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) a débuté samedi dans la capitale burkinabé Ouagadougou, avec comme participants l'Algérie qui y prend part avec le film de long métrage «*Ila Akhir Ezzaman*» (Jusqu'à la fin des temps) de Yasmine Chouikh, ont annoncé, les organisateurs de cette manifestation culturelle. Réalisé par Yasmine Chouikh, le film sera en lice pour remporter le prix «L'Étalon d'or de Yennenga», dans la catégorie long métrage-compétition officielle du festival, avec 19 autres œuvres cinématographiques en provenance de 16 pays, dont l'œuvre intitulée «*Rafiki*» du Kenyan Wanuri Kahui, l'œuvre «*Kama*» de l'Égyptien Khaled Youssef, le film

«*Fatwa*» du réalisateur tunisien Mahmoud Ben Mahmoud, «*Keteki*» du réalisateur ghanéen Peter Sedufia, ainsi que le film «*Hakilitan*» du Burkinabé Issakia Konate. Sorti en 2017, «*Jusqu'à la fin des temps*», premier long métrage de Chouikh, aborde, durant 94 minutes, l'histoire de Ali, un fossoyeur septuagénaire tombé amoureux de Djoher, une veuve sexagénaire qui prépare, de son vivant, ses funérailles. Ce film long métrage a raflé plusieurs prix, dont le «Annab d'Or» au 3<sup>e</sup> Festival d'Annaba du film méditerranéen, le «Khindjar d'or» Grand prix au 10<sup>e</sup> Festival international de Mascate, ainsi que le «Whir d'or», Grand prix du 11<sup>e</sup> Festival international d'Oran du film arabe (Fiofa). La 26<sup>e</sup> édition du Fespaco, dont les activités

s'étaleront jusqu'au 2 mars prochain, célèbre le 50<sup>e</sup> anniversaire de la création du festival (1969-2019), sous le slogan «Mémoires et avenir des cinémas africains» et accueillera, comme invité d'honneur, le Rwanda. La 25<sup>e</sup> édition dudit festival, rappelle-t-on, a vu la distinction de deux œuvres cinématographiques algériennes, «*Le Puits*» de Lotfi Bouchouchi et «*Bons baisers de Moruroa*» de Larbi Benchihi. Selon les organisateurs de ce rendez-vous biennal, le Fespaco vise à contribuer à la promotion du cinéma africain, à travers les échanges entre professionnels du cinéma et de l'audiovisuel.

May C.

Critique

## «La langue géniale», louanges du profil grec

Hymne à la beauté et à la liberté de la langue d'Homère, l'ouvrage de la jeune helléniste Andrea Marcolongo en explore avec amour tous les aspects et les subtilités.

Marque du temps indéfini, l'aoriste est la nuance même, le dégradé.

Ils ont en commun d'être jeunes, brillants, avenants, enthousiastes, et d'avoir réussi à transformer en best-sellers mondiaux des ouvrages consacrés, l'un, à la philosophie et à Leopardi, l'autre au grec ancien et aux humanités. De son livre à elle, Alessandro d'Avenia, auteur de l'Art d'être fragile, comment un poète peut sauver ta vie (lire *Libération* du 17 janvier), a pu dire qu'il était «une histoire d'amour avec une langue et sa capacité à transformer les sens», et qu'il réussissait à «raconter les mystères de la grammaire et de la syntaxe comme s'il s'agissait d'un visage humain ou d'une architecture». Rien de plus juste. Avec «*La Langue géniale - 9 raisons d'aimer le grec*», Andrea Marcolongo réalise en effet une sorte de «pièce unique», comme

on le dirait de l'œuvre d'un artiste ou d'un artisan, et l'exploit de parler de «*choses anciennes*» de la manière la plus printanière et moderne qui soit.

Humanités. Née à Crème (Lombardie), 31 ans, diplômée en lettres classiques à l'université de Milan puis formée au storytelling à l'École Holden d'Alessandro Baricco, journaliste et écrivain, un temps barmaid et répétitrice, avant de devenir la «*plume*» de l'ex-président du Conseil italien Matteo Renzi, Marcolongo n'a guère le «*physique du rôle*», et ne correspond pas au cliché poussiéreux que les préjugés accolent aux spécialistes des «*langues mortes*», grec et latin. Il en va de même de son livre : il ne ressemble à rien d'habituel, ni à un ouvrage érudit, destiné à ceux/celles qui manient déjà la langue d'Homère, ni à un essai de vulgarisation, offert à qui voudrait s'initier à la culture antique, ni à un «*manifeste*» (au demeurant utile et appréciable : on se souvient de ceux écrits par Jacqueline de Romilly ou Jean-Pierre Vernant) défendant la valeur de l'ensei-

gnement des humanités classiques. La «*Langue géniale*» est un hymne à la beauté et à la liberté de la langue grecque dont la finalité est de devenir un hymne à la beauté et à la liberté tout court, qui serait chanté aujourd'hui, et qui servirait à découvrir «*de nouvelles façons de comprendre et de se faire comprendre*». La jeune helléniste s'y plonge avec délice, l'observe, mêlant mots d'esprit, anecdotes, souvenirs, notations biographiques, comme un peintre observerait un paysage, et, des formes verbales, des expressions, des tournures idiomatiques, extrait des conceptions du désir, du bien, du beau, du temps.

«*Les Grecs s'exprimaient en prenant en considération l'effet des actions sur le locuteur. Eux, qui étaient libres, se demandaient toujours comment. Nous, qui sommes prisonniers, nous nous demandons toujours quand*». Pour l'attester, elle considère, par exemple, l'aspect, catégorie grammaticale indiquant «*non le caractère tardif ou précocité des choses, mais comment*

elles adviennent», autrement dit le «*déroulement*», le temps inhérent à un processus et indispensable à sa réalisation, qui traduit «*la qualité de l'action, sans la placer ni dans le passé, ni dans le présent, ni dans le futur*». Que se passerait-il dans la vie, dans les façons de penser et d'agir, de nous comporter vis-à-vis de nous-mêmes, du monde et des autres, si on tenait comme en grec à l'aspect, si, délaissant le «*quand*», on se contentait de savoir que «*tu es là maintenant*», que désormais tu me fais confiance, que tu es guéri(e), sans chercher à savoir quand tu as été malade, quand tu as douté, quand tu es parti ? Atténuerait-on les tourments du temps, dont on s'escrime en vain à vouloir retenir les moments irréversibles et fuyants ?

Aoriste. Marcolongo se met aussi à l'écoute du silence de la langue grecque, dont, malgré les accents et les esprits, les sons ont disparu avec les locuteurs, et, entre autres, explore avec une sorte de frénésie amoureuse, la «*merveilleuse terre*» de l'aoriste, le temps indéfini, dont la différence avec le présent est si légère «*qu'on y va avec la délicatesse du bazooka, au lycée, en obligeant les élèves à le traduire toujours par le simple*». Parce qu'il traduit «*le fait d'être en suspens, en dehors de toute considération temporelle*», l'aoriste est la nuance même, l'ensemble des «*bleus différents dont la mer peut se teindre*», le

dégradé de «*la couleur de l'eau, du ciel, du reflet de la lumière, de l'éclat des vagues, d'un cargo rouge dans le lointain, et par conséquent, de la langue grecque tout entière*». Andrea Marcolongo cite beaucoup de textes, évidemment. Elle reconnaît à la fin – mais on le comprend dès le début – que ceux qui ont contribué à la rédaction de son ouvrage «*n'ont rien à voir avec le grec, mais ont à voir avec la vie. Parfois, il ne s'agit même pas de livres, mais de musique, de lieux, de tableaux, d'êtres humains*».

Robert Maggiori  
Andrea Marcolongo «*La langue géniale - 9 bonnes raisons d'aimer le grec*». Traduit de l'italien par Béatrice Robert-Boissier. Les Belles

### AGEND'ART

Galerie d'art Asselah

Hocine

Jusqu'au 10 mars :

Exposition de l'artiste peintre Abdennour Zerfaoui.

Galerie Seen Art (Dely Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 9 mars :

Exposition de l'artiste plasticien et calligraphe Yazid Kheuloufi, intitulée «*Les encres de l'âme*».

Cinéma

### Décès du réalisateur de «Chantons sous la pluie» Stanley Donen

LE RÉALISATEUR américain Stanley Donen, l'un des derniers représentants de l'âge d'or d'Hollywood, est mort à l'âge de 94 ans, a indiqué samedi l'un de ses fils au «*Chicago Tribune*». Il avait réalisé des dizaines de films et de comédies musicales, dont le mythique «*Chantons sous la pluie*» en 1952 avec Gene Kelly. Son œuvre inclut aussi «*Drôle de Frimousse*» avec Audrey Hepburn et Fred Astaire. Stanley Donen n'avait jamais remporté d'Oscars pour ses films, mais il avait reçu un Oscar récompensant l'ensemble de sa carrière, en 1998. Selon le «*Chicago Tribune*», citant son fils Mark Donen, le réalisateur est mort d'une crise cardiaque jeudi à New York.

R. C.



Karaté do / Coupe de l'ambassadeur du Japon  
Les clubs d'Alger haut la main

**LES CLUBS** de la Ligue d'Alger de karaté-do ont dominé la première édition de la Coupe de l'ambassadeur du Japon, disputée vendredi et samedi à la salle omnisports de Hammamet (Alger), en récoltant un total de 26 médailles (10 or, 8 argent, 8 bronze). La deuxième place est revenue à la Ligue de Béjaïa avec 9 médailles (2 or, 2 argent, 5 bronze), alors que la Ligue de Sétif complète le podium avec 5 médailles (1 or, 1 argent, 3 bronze). Cette compétition a enregistré la participation de 302 athlètes représentant 33 ligues de wilaya, en présence de l'ambassadeur du Japon, M. Azuya Ogaura. Le Directeur technique de la Fédération algérienne de la discipline, Youcef Hasnaoui, s'est félicité de réussite de cette 1<sup>re</sup> édition de la Coupe de l'ambassadeur du Japon, soulignant que «l'objectif à travers l'organisation de cette compétition est de bâtir de solides relations sportives avec le Japon, un pays

qui a des traditions avec le karaté-do, discipline qui sera aux prochains Jeux olympiques à Tokyo». «Nous aspirons à développer nos échanges avec notre homologue nipponne avec l'ambition de profiter de l'expérience des entraîneurs japonais dans la formation de nos techniciens», a-t-il ajouté. Le DTN est également revenu sur le niveau de la compétition, estimant que les athlètes algériens ont affiché un «niveau acceptable, en l'absence de plusieurs internationaux qui ont participé à l'Open de Dubaï aux Emirats arabes unis». De son côté, le technicien Tarek Admane a assuré que ce genre de tournoi est bénéfique pour les karatékas algériens qui sont en manque de compétition dans une année chargée par les échéances internationales, à savoir, le Championnat méditerranéen en avril en Turquie, le Championnat d'Afrique en août au Botswana et les Jeux africains au Maroc en juillet.

Championnat d'Algérie de badminton (juniors et seniors)  
CASA Mohammadia sacré

**LE CLUB** Amel de Mohammadia (CASAM) a remporté sans surprise les épreuves du Championnat d'Algérie juniors et seniors de badminton (messieurs et dames), à l'issue des finales disputées samedi à la salle omnisports de Raïs Hamidou (Alger). Pour les athlètes du CASAM, les années passent et se ressemblent et ce, depuis 1999, année de la création de ce club mythique de badminton algérien qui compte pas moins de 25 athlètes en équipe nationale et dont la majorité d'entre eux ont pris part à cette compétition nationale. Avec quatre médailles d'or remportées sur les cinq mises en jeu, le CASAM a laissé échapper un seul titre national, décroché par Amine Guelmaoui de l'AS Protection Civile face à Seifeddine Larbaoui (CASAM) en finale de simple messieurs (21-16/21-18). Les autres médailles d'or du CASAM ont été remportées par Hala Bouksani (simple dames), la paire Hala Bouksani-Malak Ouchefoune (double dames), la paire Seifeddine Larbaoui-Aziz Ouchefoune (double messieurs) ainsi que la paire Sid-Ali Tabarit-Nesrine Baya (double mixte). «Je suis très contente d'avoir décroché deux médailles d'or lors de ce Championnat national. C'est une compétition moyenne par rapport à mes qualités. Compte

tenu de la composante de notre effectif qui est constitué de joueurs d'expérience, je pense que c'était très facile pour nous de nous imposer devant les clubs de la Protection Civile et de Madala (Béjaïa)», a déclaré la sociétaire du CASAM, Hala Bouksani (19 ans), sacrée championne d'Algérie en simple dames pour la septième année consécutive. Pour la meilleure joueuse arabe en 2018 et la numéro 1 en Afrique, «les joueurs de la sélection nationale manquent énormément de sparring-partners de niveau pour pouvoir s'améliorer et aller de l'avant lors des compétitions africaines et internationales». «Je viens de remporter deux titres nationaux en simple et en double avec beaucoup de facilité. Les joueurs internationaux manquent de rivalité et d'adversaires qui peuvent les propulser vers le sommet. Je vais participer à l'Open de Nairobi à partir de mardi, une occasion pour moi de bien commencer ma saison et préparer les prochains Championnats d'Afrique, prévus le mois d'avril à Abuja (Nigeria)», a dit Bouksani. De son côté, le Directeur technique national adjoint de la Fédération algérienne de badminton (FABA), Mohamed Mahious, a qualifié le niveau technique de cette compétition nationale de «très moyen».

Championnat arabe des clubs de volley-ball  
Le GSP à la quatrième place

**LE CLUB** de volley-ball algérien, GS Pétroliers, a terminé à la 4<sup>e</sup> place du Championnat arabe des clubs 2019 (messieurs), en s'inclinant face au Club de la Police du Qatar sur le score de 3 sets à (20-25, 17-25, 20-25), en match de classement disputé samedi à Radès (Tunisie). La finale du tournoi

oppose la formation qatarie d'Al Rayyan SC (tenant du titre) au club organisateur l'ES Tunis. Dix-huit clubs arabes répartis en 4 groupes étaient en lice dans cette compétition organisée par l'ES Tunis du 15 au 23 février dans les salles de Radès et Zouaoui à Tunis.

Ligue des champions (Gr. C / 3<sup>e</sup> journée)/  
Al Ismaily 1-CSC 1

Les Sanafirs se rapprochent de la qualification

■ Le CS Constantine se rapproche encore plus de la qualification aux quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique, en ramenant un bon nul de son déplacement chez les Egyptiens d'Al-Ismaily en match disputé samedi soir au stade Borg Al Arab d'Alexandrie, pour la mise à jour de la 3<sup>e</sup> journée (Groupe C).

Par Mahfoud M.

**L**es locaux avaient ouvert le score à la 69<sup>e</sup> minute, par l'intermédiaire de leur attaquant international namibien, Benson Shilongo, et c'est son coéquipier, l'infortuné Imad Hamdy qui a égalisé pour le CSC, en marquant un but contre son camp à la 90'+4. Grâce à ce résultat, le CSC rejoint le TP Mazembe à la première place du classement général, avec 7 points pour chaque club, au moment où les Egyptiens restent scotchés à la dernière place, avec seulement un point au compteur. Le match «retour» est prévu le 2 mars prochain, au stade Chahid Hamlaoui de Constantine. Les «Sanafirs» ont donc réalisé l'objectif pour lequel ils s'étaient déplacés en Egypte, sachant que la situation sera difficile face à l'une des formations les plus difficiles de ce groupe. A signaler qu'Al Ismaily avait été réintégré récemment par la CAF après son recours suite à son exclusion en raison des regrettables scènes qui avaient émaillé le match qui l'avait opposé à Alexandrie face à la formation tunisienne, le Club Africain. Les gars de l'Antique



Cirta et avec l'arrivée du coach français Christian Lavigne qui a complètement métamorphosé cette équipe, ont réussi de belles performances, puisque et en plus de ces résultats probants en Ligue des champions, l'équipe est aussi qualifiée en quarts de finale de la Coupe d'Algérie et affrontera le MCO, en plus des

résultats satisfaisants en championnat. Les Vert et Noir souhaitent terminer la saison avec au moins un titre, d'autant plus que la société Abar qui détient la majorité des actions de la SSPA CSC a mis tous les moyens à la disposition de l'équipe qui n'a plus qu'à se donner à fond sur le terrain. M. M.

Ligue 2 (23<sup>e</sup> journée)  
Le RCR dispose du WAT

**L**e RC Relizane a battu le WATlemcen 1-0 (mi-temps: 1-0) lors du derby de l'Ouest disputé samedi au stade Tahar-Zoughari de Relizane, pour le compte de la 23<sup>e</sup> journée de Ligue 2 Mobilis de football. L'unique but de la

rencontre a été inscrit par le milieu de terrain Fouad Allag qui a transformé un penalty à la huitième minute de jeu. Ce précieux succès permet au RCR de rejoindre l'ASO Chlef, l'US Biskra et le MC El-Eulma à la troisième

place du classement général avec 37 points pour chaque club, au moment où le WAT conserve sa place de dauphin à la faveur des 38 points qu'il comptait déjà depuis la précédente journée.

Judo /Grand Slam de Düsseldorf (1<sup>re</sup> journée)

Six des neuf Algériens sortent sans gloire

**S**ix des neuf judokas algériens engagés dans le Grand Slam de Düsseldorf (Allemagne) ont été précocement éliminés, au moment où les trois autres combattront samedi soir. Il s'agit de Meccerem Hadjer (-48 kg) et Belkadi Amina (-63 kg) chez les dames, ainsi que Salim Rebaï (-60 kg), Houd Zourdani (-66 kg) et Wali Ezzine (-66 kg) chez les messieurs, qui ont tous été éliminés dès le premier tour, au moment où Fethi Nourine (-73 kg) a réussi à atteindre le deuxième tour. En effet, ce dernier avait commencé à passer l'écueil du de l'Allemand Robert Brawig, avant de s'incli-

ner par Ippon au second tour, contre l'Azeri Rustam Orujov. De son côté, Meccerem a été éliminée par l'Espagnole Abelenda Martinez, Belkadi par la Japonaise Doi Masako, Rebaï par le Russe Robert Mshvidobadze, Zourdani par le Coréen Ham Jin Young, et Wali par le Mongole Baskhuu Yondonperlenlei. Les trois autres judokas algériens engagés dans ce tournoi, qui s'est déroulé les 22 et 23 février à Düsseldorf, sont Abderrahmane Benamadi (-90 kg), Lys Bouyacoub (-100 kg) et Mohamed Mehdi Lili (+100 kg). Benamadi sera opposé au Coréen Gwak Donghan,

Bouyacoub à l'Allemand Daniel Zorn, au moment où Lili a été exempté du premier tour, et fera donc son entrée en lice directement au second tour, contre le vainqueur du match mettant aux prises le Russe Anton Krivobov et le Kazakh Adil Orazbayev. Au total, 605 judokas (362 messieurs et 343 dames), représentant 93 nations, participent à ce tournoi. A l'issue de la première journée de compétition, disputée vendredi, c'est le Japon qui caracole provisoirement en tête du classement des médailles, avec 4 or et 1 bronze, devant le Kosovo (1 or), et la Corée du Sud (2 argent).

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou paralysée par la grève des transporteurs

## Ils exigent l'annulation de la loi sur le brevet professionnel

LA WILAYA de Tizi Ouzou a été de nouveau paralysée, hier, par la grève des transporteurs des voyageurs et de marchandises à l'appel de leur coordination pour exiger l'annulation de la loi qui les oblige à passer le brevet professionnel sanctionnant un stage de formation qualifiante. Les initiateurs de la grève font état d'un suivi massif. La grève a, en effet, causé des désagréments pour les habitants de la wilaya au lever du jour hier. De nombreux habitants étaient contraints de rebrousser chemin pour rester chez eux tant

pour des écoliers que bon nombre de travailleurs. Dans la ville de Tizi Ouzou, hormis les bus de l'entreprise publique de transport de voyageurs et quelques propriétaires de fourgons taxis, pas le moindre bus privé. Les protestataires exigent l'annulation de cette loi et ont affiché leur insatisfaction face à la décision prise par le ministère des Transports de la geler pour après 2019. A noter que la grève se poursuivra ce lundi pour son second jour.

H.M.

Adrar

## Un pistolet mitrailleur kalachnikov et 5 chargeurs saisis

UN PISTOLET mitrailleur de type kalachnikov et cinq chargeurs de munitions ont été saisis samedi à Adrar par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a saisi, le 23 février 2019 lors d'une patrouille de recherche et de fouille au niveau de la commune de Tassabit à Adrar, un pistolet

mitrailleur de type kalachnikov et cinq chargeurs de munitions», précise la même source. Quinze orpailleurs ont été, par ailleurs, interceptés à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar par des détachements de l'ANP qui ont saisi également, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un camion, 9,9 tonnes de mélange d'or et de pierres, cinq groupes électrogènes et deux marteaux piqueurs, ajoute-t-on.

G. H.

Accidents de la route

## 242 décès et 2472 blessés en janvier

242 personnes sont décédées et 2472 autres blessées dans 1 866 accidents de la route survenus durant le mois de janvier 2019 au niveau national, a indiqué dimanche un communiqué du Centre national de la prévention et de la sécurité rou-

tières (CNPSR). Le centre a enregistré en janvier 2019 une baisse du nombre des accidents de 4,01%, une hausse du nombre des décès de 0,83% et une baisse du nombre des blessés de 6,11%.

K. L.

Accessoires de GPL pour véhicules

## Négociations Naftal-partenaire étranger

DES NÉGOCIATIONS sont en cours entre Naftal et un partenaire étranger pour la fabrication d'accessoires de bonbonnes de gaz propane liquéfié (GPL) pour véhicules à Mascara, a annoncé dimanche le directeur de l'unité de la wilaya de fabrication des bonbonnes de gaz de Naftal, Djamel Laoudi. En marge d'une visite du wali de Mascara, Hamid Baiche, à l'unité à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), M. Laoudi a indiqué que 4 hectares

d'une superficie globale de 10 ha à l'unité sont réservés pour abriter le nouveau projet de production d'accessoires de GPL pour véhicules. Il a également fait part de contrats qui seront passés avec les producteurs de véhicules locaux pour l'installation de ces accessoires avant la remise des véhicules aux clients. Le projet de modernisation des moyens de production de cette usine, doté d'une enveloppe de 750 millions DA et lancé en 2011 après son rattachement à Naftal, a permis d'augmenter la production de bonbonnes du gaz butane et de gaz propane liquéfié



Loumis

Djalou@hotmail.com

Festival culturel national du film amazigh

## 23 films en compétition pour l'Olivier d'or

■ Le commissaire du Festival culturel national du film amazigh, Amar Tribeche, a indiqué hier à Tizi Ouzou que 23 films ont été retenus pour la 17<sup>e</sup> édition de cette manifestation prévue du 28 février au 4 mars prochain.

Par Hamid M.

Animant un point de presse à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou à la veille de ce rendez-vous annuel du film d'expression amazighe, Tribeche a précisé que pour cette édition 4 films longs métrages, 10 en court-métrage, 6 documentaires et trois films d'animation vont concourir pour l'Olivier d'or. Elle sera dédiée au défunt chanteur Djamel Allam dont un film documentaire retraçant sa vie et ses

œuvres artistiques sera projeté et en hommage aussi à l'écrivain Mouloud Mammeri dont nous commémorons le 30<sup>e</sup> anniversaire de sa disparition ce jeudi, premier jour du coup d'envoi du festival. Durant la manifestation, les organisateurs ont prévu une exposition portant sur les 50 ans de la Cinémathèque d'Alger et de l'école des beaux-arts d'Azazga. Des ateliers de formation dans l'écriture des scénar-

ios, des conférences thématiques, des rencontres et autres activités en relation avec le film amazigh seront organisées durant ce festival en plus de la projection de 7 films hors compétition. Les organisateurs comptent aussi programmer plusieurs activités du festival dans les localités de Draa Ben Khedda, Azazga et Ain El Hammam.

H. M.

Bangladesh

## Tentative de détournement d'un avion à destination de Dubaï

TOUS les passagers d'un avion de la compagnie Biman Bangladesh sont en sécurité et ont pu être évacués après une tentative de détournement de l'appareil par un homme affirmant avoir une bombe dimanche, a annoncé le chef de l'aviation civile, le vice-maréchal Nayeem Hasan. L'avion, avec plus de 150 passagers à bord, avait quitté Dacca à destination de Dubaï et a pu atterrir à Chittagong dans le sud-est du pays où les passagers ont été évacués. «Nous avons réussi à sauver tout le monde», a déclaré l'Air Vice Marshall Mofid, après l'irruption des forces de sécurité à l'intérieur de l'appareil, qui ont

arrêté un jeune homme de 25 ans. Mofid a indiqué à la presse que le pirate de l'air affirmait disposer d'un pistolet et qu'il était actuellement interrogé. Le vice-maréchal Nayeem Hasan avait déclaré un peu plus tôt dans la journée que l'homme assurait être en possession d'une bombe. «A en juger d'après les discussions et le dialogue que nous avons avec lui, il paraît dérangé psychologiquement», a ajouté Nayeem Hasan après l'arrestation du suspect. Des forces d'élite de la police, ainsi que de l'Armée et de la Marine ont établi un cordon autour de l'appareil après son atterrissage.

R. I.